

Bruxelles: les entreprises gagneraient à avoir un personnel plus diversifié

Par Michel Gassée, 18 juin 2015, rtbf.be



Thierry Willemarck, président du BECI - KRISTOF VAN ACCOM - BELGA

Il n'y a pas assez de diversité dans les entreprises bruxelloises. Le constat est d'autant plus cinglant qu'il émane de l'organisation patronale de Bruxelles, le BECI.

La discrimination la plus évidente touche d'abord les Bruxellois d'origine étrangère. Leur taux d'emploi stagne aux environs de 50% alors que, pour les Belges de souche, le taux grimpe à 74%.

Et quand ils ont un emploi, leur ascension professionnelle est aussi plus difficile. Gâchis humain, gâchis aussi pour les entreprises puisque, selon Thierry Willemarck, le président de BECI, la diversité augmente la performance globale de l'entreprise et donc, sa rentabilité: *"Il faut se rendre compte que la démographie évolue, et que donc le tissu sociétal dans lequel nous vivons aujourd'hui n'est plus le même qu'il y a 30 ans. Si demain vous voulez être une entreprise pleine de succès, je pense que vous devez réaliser que votre clientèle potentielle a changé. Et donc une diversité amène cette richesse de pouvoir observer et s'adresser à des nouveaux segments de clientèle. Si vous ne le faites pas, vous n'aurez pas d'accès du tout"*.

Mais si les entreprises ont un intérêt économique à favoriser la diversité, pourquoi sont-elles si rares à le faire ?

Il n'y a pas de réponse simple à cette question. Un constat d'abord : à Bruxelles, 60% des offres d'emploi nécessitent un diplôme d'études supérieures ou universitaires, alors que la majorité écrasante des chômeurs bruxellois sont peu, voire pas diplômés et, parmi eux, il y a pas mal de personnes d'origine étrangères. Et puis, il y a aussi un mélange d'habitudes sociales, de peurs un peu irrationnelles liées aux attentes supposées des clients, des préjugés racistes aussi.

A côté des discriminations liées à l'ascendance étrangère, le BECI s'est intéressé aussi à d'autres formes de discriminations dans les entreprises. Notamment les discriminations qui touchent les travailleurs âgés. Un tiers des demandeurs d'emploi inscrits chez Actiris ont plus de 45 ans. Ils ont de réelles difficultés à retrouver un travail. Et pourtant, l'expérience des travailleurs âgés, c'est une vraie valeur ajoutée pour l'entreprise. Antonio Cano, administrateur délégué d'AG Insurance, explique: *"On trouve aujourd'hui des personnes avec une très bonne expérience, qui sont prêts à travailler, qui sont très capables et très motivés. Quand on trouve une personne comme ça avec une expérience, bien sûr c'est un avantage par rapport à quelqu'un qui ne l'est pas. C'est par stratégie, par exemple, qu'on voudrait voir X% de personnes avec un certain âge"*.

Le BECI compte publier son Livre blanc sur la diversité en septembre. Les entreprises doivent agir, insiste Thierry Willemarck, c'est leur intérêt. Mais dit-il, c'est toute la société qui doit bouger. Les pouvoirs publics, l'enseignement, mais aussi les médias. La diversité est l'affaire de tous.